

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL CONSULTATIF D'HELLEMMES

Convoqué le 11 juin 2026

Le Conseil Consultatif d'Hellemmes composé de 33 membres, s'est réuni

Le 17 juin 2026

Exceptionnellement à la salle du Conseil du Centre de concours et d'examen Pierre Mauroy (CDG59) situé Z.I. Hellu 1 rue Lavoisier 59260 HELLEMMES suite à la dégradation du lieu ordinaire de ses séances lors des émeutes de juin 2023.

Sous la présidence de **Monsieur Franck GHERBI, Maire Délégué**

Etaient présents :

Monsieur Franck GHERBI, Madame Béverley JOLIET, Madame Sabra BENABBAS, Monsieur Quentin THOMMEN, Madame Dalila BEDJAOUI, Monsieur Vincent HOURRIEZ, Madame Patricia TETART, Monsieur Etienne MASSON, Madame Marie-José PLANQUART, Monsieur Guillaume HIPPON, Madame Sandra SMAGGHE, Monsieur Sylvain FLORENT, , Madame Cassandra GRATTE, Monsieur Jimmy CAULIEZ, Monsieur Emmanuel COURTADE, Madame Karine BREBEL, Monsieur Bastien CRAMPETTE, Madame Renée HIPPON, Monsieur Samuel LEFETZ, Madame Evelyne NOVAK, Monsieur Sébastien COCHE, Madame Stéphanie NEYDT, Monsieur Sofiane MANSOUR, Monsieur Lucas FOURNIER, Madame Khadija GORWA-GHOMARI, Monsieur Théophile DENIS, Madame Marie BOUCKNOOGHE, Madame Mireille GABRELLE, Monsieur Philippe GUERARD, Monsieur Jean Jacques CLAEYS

Etaient excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Mabrouk ZOUAREG a donné pouvoir à Monsieur Franck GHERBI
Madame Aude EVRARD-DEBATTE a donné pouvoir à Monsieur Quentin THOMMEN

Absent :

Monsieur Jean-François WITZ

Séance du 17 juin 2026
Délibération n° 26/41

OBJET **Approbation du Compte administratif – Exercice 2025**

Rapport de Monsieur le Maire
Mesdames, Messieurs,

En application de la loi n°82-1169 du 31 décembre 1982 relative notamment à l'organisation administrative des communes associées, le Conseil Communal est appelé à examiner les états d'exécution des dépenses de la commune au titre de l'année écoulée.

Conformément à l'instruction M57, ces états constatent les charges rattachées et les restes à réaliser de l'exercice précédent. Les documents relatifs à ces opérations seront annexés au compte administratif de la Ville de Lille.

Vu la délibération n° 25/12, en date du 05/02/2025, portant adoption du Budget Primitif ;

Considérant la présentation du Compte Administratif de l'exercice 2025 ci-annexé ;

Les opérations relatives à l'exercice 2025 sont les suivantes :

En section de fonctionnement :

	Crédits ouverts	Réalisation	% de réalisation
011. Charges à caractère général	3 943 382,69	3 825 063,30	97,00%
65. Autres charges de gestion courante	2 205 025,00	2 150 438,32	97,52%
67. Charges spécifiques	500,00	0,00	0,00%
Total général	6 148 907,69	5 975 501,62	97,18%

En section d'investissement :

Types d'Autorisations de programme	Crédits ouverts	Réalisation	% de réalisation
Autorisation de programme Projets	5 822 079,78	4 252 082,35	73,03%
Autorisation de programme récurrentes	461 090,00	451 008,06	97,81%
Total général	6 283 169,78	4 703 090,41	74,85%

En accord avec la Commission la Commission Affaires générales, Finances, Cadre de vie et Transition écologique réunie le 10 juin 2026,

Il est demandé au Conseil Communal de bien vouloir :

- **APPROUVER** le Compte Administratif ci-joint tel qu'il vous est présenté.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérékurs Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

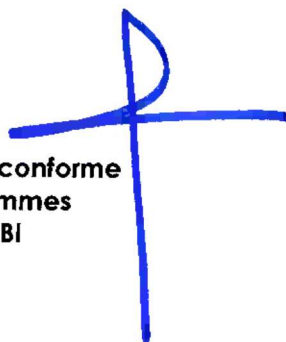
ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

*Ne prend pas part au vote et a quitté la salle
Monsieur Franck GHERBI*

Le Secrétaire de séance



**Pour copie certifiée conforme
Le Maire d'Hellemmes
Franck GHERBI**



DÉLIBÉRATION RÉGULIÈREMENT PUBLIÉE
DÉPOSÉE À LA PRÉFECTURE
LE **23** JUIN 2026
RENDUE EXÉCUTOIRE DE PLEIN DROIT À
COMPTER DE CE JOUR EN APPLICATION
DE L'ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82/628
DU 22 JUILLET 1982 MODIFIANT ET
COMPLÉTANT CELLE DU 2 MARS 1982.

ANNEXE I

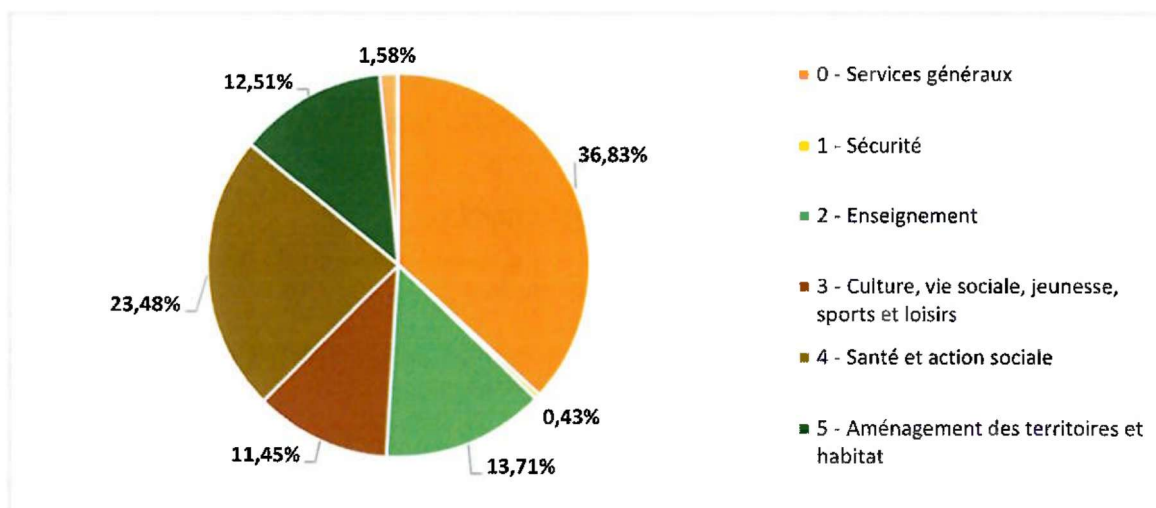
COMPTE ADMINISTRATIF 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Répartition par chapitre

	Crédits ouverts	Réalisation	% de réalisation
011. Charges à caractère général	3 943 382,69	3 825 063,30	97,00%
65. Autres charges de gestion courante	2 205 025,00	2 150 438,32	97,52%
67. Charges spécifiques	500,00	0,00	0,00%
Total général	6 148 907,69	5 975 501,62	97,18%

Répartition par fonction



Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2025 s'élèvent à 5 975 501,62 €. Elles sont présentées selon les grandes fonctions comptables de la nomenclature M57, afin de faire apparaître la répartition des crédits par thématique d'intervention.

Services généraux (2 201 071,55 €)

Les services généraux constituent le premier poste de dépenses de fonctionnement, avec 36,83 % du total des réalisations 2025.

Cette fonction regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement courant de la collectivité, lorsqu'elles ne sont pas rattachées directement à une politique publique spécifique. Elle comprend notamment les dépenses d'administration générale, les fournitures, les petits équipements, la documentation, l'affranchissement, ainsi que les charges transversales permettant d'assurer le fonctionnement quotidien des services municipaux.

Sécurité (25 950,70 €)

Les dépenses rattachées à la fonction sécurité s'élèvent à 25 950,70 €, soit 0,43 % des dépenses de fonctionnement.

Elles correspondent aux subventions versées aux structures intervenant dans le champ de l'accès au droit, de l'aide aux victimes, de la médiation ou de l'accompagnement des usagers, l'association Les mots pour l'écrire, le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD), l'association Intercommunale d'Aide aux Victimes et de Médiation (AIAVM), la FNATH (Accidentés de la vie, Groupement Nord), le CIDF ainsi que l'association Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV).

Enseignement (819 426,22 €)

Les dépenses relevant de l'enseignement s'élèvent à 819 426,22 €, soit 13,71 % des dépenses de fonctionnement.

Cette fonction regroupe les dépenses liées aux écoles, aux activités scolaires et au fonctionnement courant des établissements scolaires.

Parmi les dépenses constatées en 2025, on retrouve entre autres 159 492,14 € consacrés au nettoyage des écoles, 82 160,91 € de fournitures scolaires, ainsi que 157 631,65 € pour l'entretien, les réparations des bâtiments scolaires et les prestations de maintenance.

Cela comprend également 158 801,50 € versés à l'OGEC, organisme chargé de la gestion de l'établissement privé catholique concerné.

Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (684 303,49 €)

Cette fonction regroupe les dépenses liées à l'animation de la vie locale, aux actions culturelles, sportives, associatives, de jeunesse et de loisirs.

Parmi les dépenses constatées en 2025, on retrouve entre autres 342 170,93 € de subventions destinées à soutenir nos associations culturelles, de loisirs et sportives.

Les dépenses culturelles représentent 72 896,56 €. Elles comprennent notamment les dépenses consacrées à la Médiathèque, pour l'achat de livres, les abonnements, les animations et les dépenses liées à son fonctionnement courant (47 058,54 €), ainsi que les événements culturels organisés ou accompagnés sur le territoire (21 789,92 €).

Les dépenses sportives, hors activités scolaires, s'élèvent à 73 135,43 €. Elles comprennent notamment l'entretien de la piscine (33 833,40 €) et l'entretien des terrains synthétiques (23 507,00 €).

Les actions socio-éducatives, de jeunesse et de loisirs représentent 155 509,01 €. Elles correspondent principalement aux actions menées en faveur des enfants et des jeunes, notamment pour permettre leur participation à des sorties, visites, animations, activités culturelles, sportives ou de loisirs.

Santé et action sociale (1 402 782,93 €)

Les dépenses rattachées à la fonction santé et action sociale s'élèvent à 1 402 782,93 €, soit 23,48 % des dépenses de fonctionnement. Elles constituent le deuxième poste de dépenses de la commune, après les services généraux.

Elle regroupe les dépenses liées à l'action sociale, à la petite enfance, aux familles, aux aînés, à la santé et aux actions de proximité en faveur des publics accompagnés.

Parmi les dépenses de 2025, on retrouve entre autres les dépenses liées aux deux crèches de la commune (39 747,80 €).

On retrouve également 66 938,12 € consacrés aux actions menées en direction des familles, des aînés et de la santé, comme des spectacles, sorties, voyages, animations ou actions de prévention à destination des publics concernés.

Enfin, les subventions constituent la part principale des dépenses. Elles comprennent notamment la subvention versée au CCAS, à hauteur de 1 182 000,00 €, afin de contribuer au à son fonctionnement et au maintien d'un accompagnement social de proximité.

Elles comprennent également le soutien aux actions de médiation urbaine (98 375,00 €), ainsi que des subventions en faveur d'associations intervenant auprès des familles et des aînés.

Aménagement des territoires et habitat (747 631,74 €)

Les dépenses relevant de l'aménagement des territoires et de l'habitat s'établissent à 747 631,74 €, soit 12,51 % des dépenses de fonctionnement.

Cette fonction regroupe les dépenses liées à l'entretien du cadre de vie, aux espaces publics, à l'aménagement du territoire communal, à l'habitat et aux actions relevant de la politique de la ville.

Parmi les dépenses constatées en 2025, on retrouve entre autres les crédits consacrés à l'éclairage public (189 140,05 €), à l'embellissement de la commune (249 472,90 €), ainsi qu'au mobilier urbain (59 320,64 €).

Cette fonction comprend également le soutien de la commune associée d'Hellemmes à la politique de la ville, avec 183 281,00 € de subventions versées aux associations intervenant dans le cadre de cette programmation.

Transports (94 334,99 €)

Les dépenses rattachées à la fonction transports s'élèvent à 94 334,99 €, soit 1,58 % des dépenses de fonctionnement.

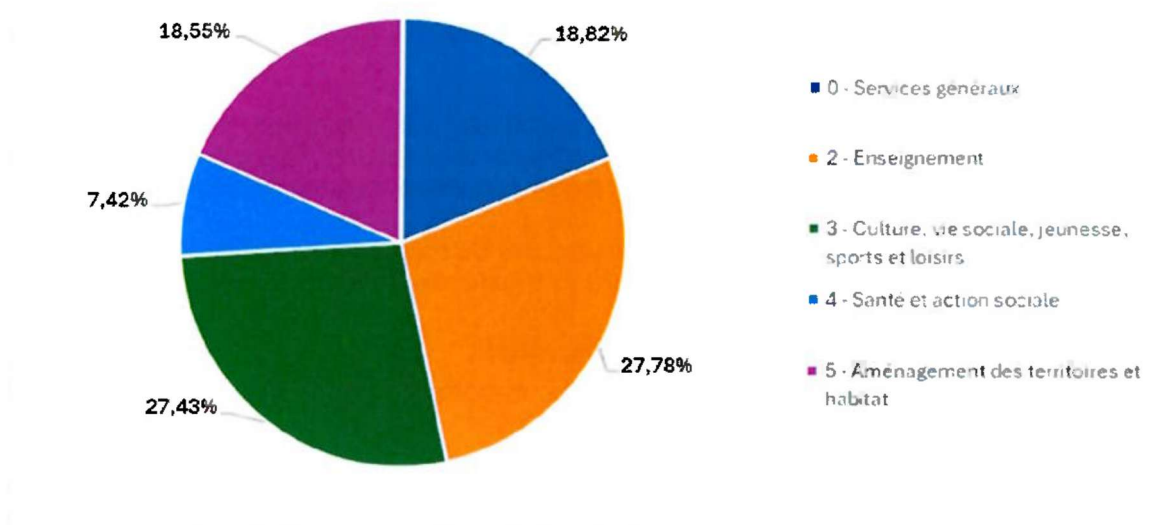
Les dépenses liées à cette thématique regroupent les transports des scolaires, des péri et extra scolaires, le personnel mais aussi l'entretien des réseaux routiers.

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Crédits ouverts	Réalisation	% de réalisation
Autorisation de programme Projets	5 822 079,78	4 252 082,35	73,03%
Autorisation de programme récurrentes	461 090,00	451 008,06	97,81%
Total général	6 283 169,78	4 703 090,41	74,85%

Autorisation de programme récurrentes

Répartition par fonction



Les dépenses réalisées en 2025 sur crédits de paiement, dans le cadre des autorisations de programme récurrentes, s'élèvent à 451 008,06 €. Elles correspondent aux principales opérations récurrentes d'agencement, d'équipement et d'acquisition de matériel ou de mobilier nécessaires au fonctionnement des services et des équipements communaux.

Elles se répartissent par grande thématique comme suit :

Services généraux (84 877,48 €)

Cette thématique regroupe des dépenses d'équipement et de renouvellement nécessaires au fonctionnement des services communaux, sans être directement rattachées à une politique publique spécifique.

Elles concernent notamment l'acquisition de matériel, de mobilier et d'équipements permettant d'assurer la continuité de l'activité administrative, d'adapter les moyens de travail des agents et de répondre aux besoins courants des services.

Enseignement (125 298,06 €)

Parmi les dépenses constatées en 2025, on retrouve entre autres l'acquisition de matériel informatique, comprenant notamment des PC, écrans et équipements numériques (25 530,91 €), ainsi que l'achat de mobilier destiné aux écoles, aux cantines et aux espaces éducatifs (44 134,57 €).

Culture, sports, vie associative (123 726,52 €)

On retrouve parmi les dépenses de 2025, l'acquisition d'un piano (39 653 €) pour l'école de musique, de matériel scénique (34 919,95 €), de matériel de cuisine (13 010,80 €) ou de mobiliers (11 741,62 €).

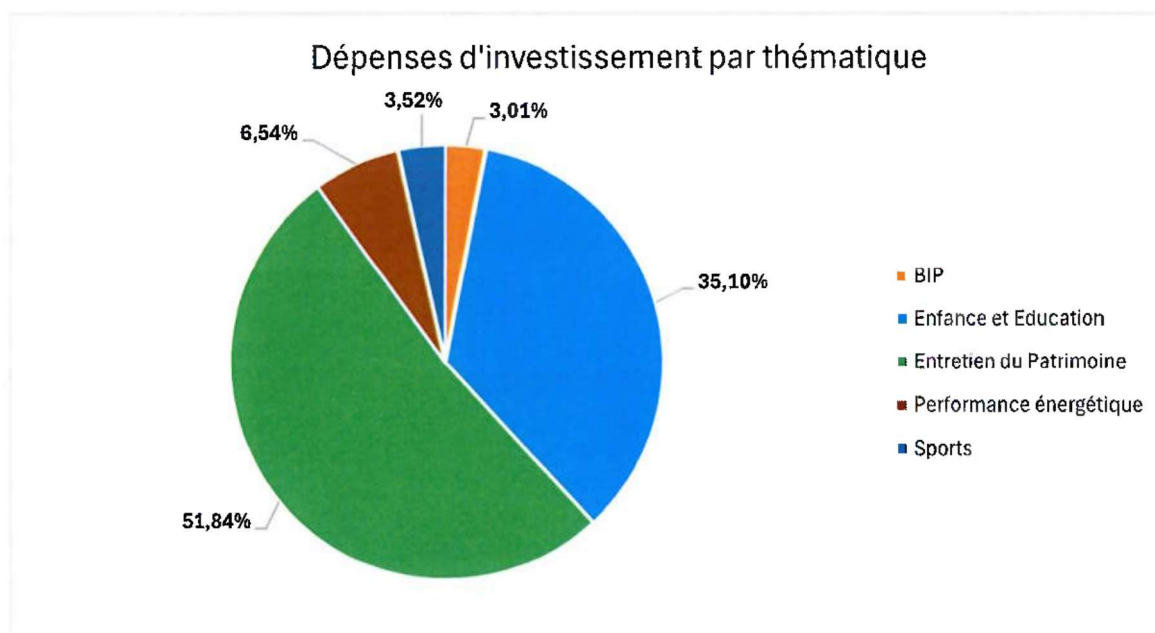
Santé et action sociale (33 462,48 €)

Les dépenses réalisées au sein de cette fonction en 2025 concernent notamment l'acquisition de lave-linges pour les crèches (26 497,54 €), de lits pour les crèches (5 904 €).

Aménagement des territoires et habitat (83 643,52 €)

Parmi les dépenses constatées en 2025, on retrouve entre autres la fourniture et la pose de mobilier urbain (47 842,68 €), des travaux d'aménagement d'espaces verts (17 712,00 €), ainsi que des travaux d'aménagement d'aires de jeux (12 266,10 €).

Autorisation de programmes projets – Crédits de paiement 2025



Les dépenses d'investissement réalisées en 2025 sur crédits de paiement, dans le cadre des autorisations de programme liées à des projets, se sont élevées à 4 252 082,35 €. Elles se ventilent comme suit pour les principales opérations :

Enfance et Éducation (1 492 415,43 €)

Les dépenses réalisées au titre de l'enfance et de l'éducation s'élèvent à 1 492 415,43 €.

Elles concernent principalement des travaux dans les écoles et les équipements accueillant les enfants, afin d'assurer l'entretien, l'adaptation, la sécurisation et l'amélioration des bâtiments scolaires et des espaces associés.

Parmi les principales dépenses constatées en 2025, l'opération la plus importante concerne l'école Salengro (1 120 002,95 €). Des travaux ont également été réalisés dans les groupes scolaires Berthelot (109 562,37 €), Dombrowski (89 795,99 €), Jaurès (79 960,87 €), Herriot (37 916,64 €), Rostand (14 999,69 €) et Jenner (10 953,56 €).

Cette enveloppe comprend également les dépenses liées à la mise en place du contrôle d'accès sécurisé par badge (SALTO), notamment sur les écoles Jaurès (21 319,09 €) et Dombrowski (1 603,46 €), ainsi que des travaux pour les crèches (6 300,81 €).

Entretien du patrimoine (2 204 275,07 €)

Les dépenses réalisées au titre de l'entretien du patrimoine s'élèvent à 2 204 275,07 €.

Elles concernent principalement les opérations d'entretien, de rénovation, d'adaptation et de sécurisation du patrimoine communal, afin de maintenir les bâtiments et équipements en bon état d'usage et de répondre aux besoins des services et des usagers.

Parmi les principales dépenses constatées en 2025, on retrouve entre autres les travaux d'entretien sur les bâtiments de la ville (675 911,23 €), les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux (561 974,61 €), ainsi que les dépenses liées à l'exploitation, l'entretien et l'optimisation énergétique des installations de chauffage (333 854,48 €). Cette enveloppe comprend notamment l'installation de pompes à chaleur au Club Léo Lagrange et à l'école Jaurès.

On retrouve également l'installation d'équipements d'éclairage pour le terrain Cornette (264 818,00 €), des interventions sur l'église Saint-Denis (117 617,09 €) et le square Dombrowski (114 319,46 €), ainsi que des crédits consacrés à la vidéoprotection (113 773,75 €) et au contrôle d'accès sécurisé (16 889,84 €).

Performance énergétique (277 917,47 €)

Ces concernent la maintenance, l'exploitation et l'optimisation des installations d'éclairage public.

Sports (149 589,94 €)

Les dépenses concernent les travaux de maintenance réalisés sur les équipements sportifs communaux.

BIP (127 884,44 €)

Les dépenses réalisées au titre du BIP s'élèvent à 127 884,44 €.

Le BIP, Budget d'Initiative Participative, est un dispositif de démocratie participative mis en place depuis 2020 à Lille. Il permet de financer des projets d'aménagement de proximité proposés ou soutenus par les habitants.

Parmi les principales dépenses constatées en 2025, on retrouve entre autres l'aménagement de l'aire de jeux du square de l'Internationale (55 996,66 €), la création de parcours avec agrès sportifs chemin Napoléon (19 768,06 €) et au parc Leroy (25 383,92 €), la pose de mobilier sur le secteur Marcel Krebs (8 500,80 €), ainsi que des plantations d'arbres (18 235,00 €).



Commune associée d'Hellemmes

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Chapitre	Article	Libellés	Crédits ouverts	Réalisations	Solde
20. Immobilisations incorporelles						
	20	2031	Frais d'études	109 212,00	72 030,36	37 181,64
21. Immobilisations corporelles						
	21	2128	Autres agencements et aménagements	539 344,10	332 604,29	206 739,81
	21	21311	Bâtiments administratifs	7 400,00	0,00	7 400,00
	21	21312	Bâtiments scolaires	849 561,80	738 827,45	110 734,35
	21	21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	2 649,59	0,00	2 649,59
	21	21314	Bâtiments culturels et sportifs	814 006,76	660 062,87	153 943,89
	21	21316	Équipements du cimetière	3 378,00	284,90	3 093,10
	21	21318	Autres bâtiments publics	716 237,34	609 577,41	106 659,93
	21	2152	Installations de voirie	285 575,74	83 631,46	201 944,28
	21	21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	6 900,00	4 879,80	2 020,20
	21	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	20 868,12	18 006,55	2 861,57
	21	21828	Autres matériels de transport	2 983,72	2 983,72	0,00
	21	21831	Matériel informatique scolaire	33 723,03	33 704,55	18,48
	21	21838	Autre matériel informatique	61 311,72	61 293,62	18,10
	21	21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	45 954,74	45 954,74	0,00
	21	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	22 976,40	22 443,31	533,09
	21	2188	Autres immobilisations corporelles	256 669,75	250 452,97	6 216,78
23. Immobilisations en-cours						
	23	2312	Agencements et aménagements de terrains	265 000,00	264 818,00	182,00
	23	2313	Constructions	1 939 416,97	1 223 616,94	715 800,03
	23	2315	Installations, matériel et outillage techniques	300 000,00	277 917,47	22 082,53
Total général				6 283 169,78	4 703 090,41	1 580 079,37

VUE D'ENSEMBLE - INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Solde
20	Immobilisations incorporelles	109 212,00	72 030,36	37 181,64
21	Immobilisations corporelles	3 669 540,81	2 864 707,64	804 833,17
23	Immobilisations en-cours	2 504 416,97	1 766 352,41	738 064,56
Total général		6 283 169,78	4 703 090,41	1 580 079,37

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Chapitre	Article	Libellé	Crédits ouverts	Réalisation	Solde
60. Achat et variation des stocks				1 869 627,29	1 834 602,62	35 024,67
	011	60268	Autres produits pharmaceutiques	0,74	0,00	0,74
	011	60611	Eau et assainissement	138 500,00	138 223,63	276,37
	011	60612	Énergie et électricité	1 159 331,19	1 154 763,44	4 567,75
	011	60613	Chauffage urbain	20 000,00	16 892,41	3 107,59
	011	60623	Alimentation	24 537,52	21 837,06	2 700,46
	011	60631	Fournitures d'entretien	193 851,59	179 919,79	13 931,80
	011	60632	Fournitures de petit équipement	54 400,33	52 923,06	1 477,27
	011	60636	Habillement et Vêtements de travail	209,23	194,83	14,40
	011	6064	Fournitures administratives	33 452,44	33 043,17	409,27
	011	6065	Livres, disques, cassettes (bibliothèques et médiathèques)	35 188,14	34 833,83	354,31
	011	60662	Vaccins et sérums	50,76	50,76	0,00
	011	60668	Autres produits pharmaceutiques	10 598,62	9 453,64	1 144,98
	011	6067	Fournitures scolaires	120 598,39	117 524,93	3 073,46
	011	6068	Autres matières et fournitures.	78 908,34	74 942,07	3 966,27
61. Services extérieurs				1 133 766,45	1 086 728,13	47 038,32
	011	611	Contrats de prestations de services	1 440,00	440,00	1 000,00
	011	6132	Locations immobilières	1 692,12	453,40	1 238,72
	011	61351	Location de matériel roulant	777,37	777,37	0,00
	011	61358	Autres locations	52 649,23	52 413,17	236,06
	011	614	Charges locatives et de copropriété	20 000,00	16 969,11	3 030,89
	011	61521	Terrains	225 149,06	223 612,04	1 537,02
	011	615221	Bâtiments publics	299 768,34	282 444,45	17 323,89
	011	615228	Autres bâtiments	790,77	0,00	790,77

	Chapitre	Article	Libellé	Crédits ouverts	Réalisation	Solde
61. Services extérieurs	011	615232	Réseaux	133 500,00	133 500,00	0,00
	011	61551	Matériel roulant	2 228,80	2 228,80	0,00
	011	61558	Autres biens mobiliers	49 344,92	41 374,14	7 970,78
	011	6156	Maintenance	303 020,76	289 842,72	13 178,04
	011	617	Études et recherches	31 708,36	31 708,36	0,00
	011	6182	Documentation générale et technique	11 696,72	10 964,57	732,15
62. Autres services extérieurs				939 988,95	903 732,55	36 256,40
	011	6227	Frais d'actes et de contentieux	4 273,20	1 548,91	2 724,29
	011	6232	Fêtes et cérémonies	180 755,67	174 276,80	6 478,87
	011	6234	Réceptions	34 463,49	31 077,00	3 386,49
	011	6236	Catalogues et imprimés	98 285,97	96 301,37	1 984,60
	011	6238	Divers	2 880,00	2 880,00	0,00
	011	6241	Transports de biens	1 560,00	1 560,00	0,00
	011	6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	129 951,60	122 185,28	7 766,32
	011	6247	Transports collectifs du personnel	1 500,00	1 440,00	60,00
	011	6251	Voyages, déplacements et missions	3 618,15	3 234,95	383,20
	011	6261	Frais d'affranchissement	13 500,00	12 456,92	1 043,08
	011	6281	Concours divers (cotisations...)	47 010,00	45 723,84	1 286,16
	011	6282	Frais de gardiennage	13 802,26	12 905,13	897,13
	011	6283	Frais de nettoyage des locaux	167 997,23	166 787,59	1 209,64
	011	6284	Redevance pour services rendus	560,00	560,00	0,00
	011	6288	Prestations extérieures activités péri/extra scolaires, crèches, ateliers, ...	239 831,38	230 794,76	9 036,62
65. Autres charges de gestion courante				2 205 025,00	2 150 438,32	54 586,68
	65	65131	Bourses	9 754,31	7 400,00	2 354,31
	65	65568	Autres contributions	8 816,50	8 816,50	0,00

	Chapitre	Article	Libellé	Crédits ouverts	Réalisation	Solde
65. Autres charges de gestion courante	65	6558	Autres contributions obligatoires	196 000,00	158 801,50	37 198,50
	65	65731	Subvention à des organismes d'Etat	10 601,04	5 000,00	5 601,04
	65	657361	Subventions de fonctionnement aux établissements publics locaux	15 000,00	15 000,00	0,00
	65	657363	Subvention au CCAS	1 182 000,00	1 182 000,00	0,00
	65	657381	Subvention - Autres établissements publics locaux	4 000,00	4 000,00	0,00
	65	65748	Subvention - Autres personnes de droit privé	773 311,03	763 904,76	9 406,27
	65	65818	Autres redevances	1 010,00	983,44	26,56
	65	65883	Déficits sur opérations de gestion	245,69	245,69	0,00
	65	65888	Autres charges diverses de gestion courante	4 286,43	4 286,43	0,00
67. Charges exceptionnelles						
	67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	500,00
Total général				6 148 907,69	5 975 501,62	173 406,07

VUE D'ENSEMBLE - FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Réalisation	Solde
011	Charges à caractère général	3 943 382,69	3 825 063,30	118 319,39
65	Autres charges de gestion courante	2 205 025,00	2 150 438,32	54 586,68
67	Charges spécifiques	500,00	0,00	500,00
Total général		6 148 907,69	5 975 501,62	173 406,07



Budget climat: analyse du CA 2025

Conseil communal du 17 juin 2026

Présentation préparée à partir des données et analyses transmises par
le Chef de projet Bilan Carbone & budget climatique, MTER / Ville de Lille

1 - RAPPELS SUR LE BUDGET CLIMAT

Budget climat

Quelques rappels

- **Ce qu'est** le budget climat : approche **qualitative**, basée sur méthodologie nationale I4CE + document MEL-VdL. **Outil d'aide à la décision** permettant d'éclairer sur l'impact des projets et des politiques publiques portés par la ville. Anticipe **la ville neutre en carbone de 2050**.
- Bénéfices de sensibilisation des acteurs. A LHL, fait depuis le BP 2020 !
- **Ce que ce n'est pas** : approche quantitative fine (= Bilan Carbone®), outil de comparaison avec d'autres collectivités

Budget climat

Quelques rappels

On évalue toutes les dépenses de fonctionnement (à l'exclusion notamment des salaires) et d'investissement à l'aune de 3 volets :

1. **Atténuation** des émissions de gaz à effet de serre
2. **Adaptation** aux conséquences du changement climatique
3. **Amélioration** de la **qualité de l'air**

En 2026, pour la 1ère année, et conformément aux évolutions réglementaires sur le budget vert des collectivités, les dépenses d'investissement ont été évaluées sous un 4ème angle : celui de la **préservation de la biodiversité**.



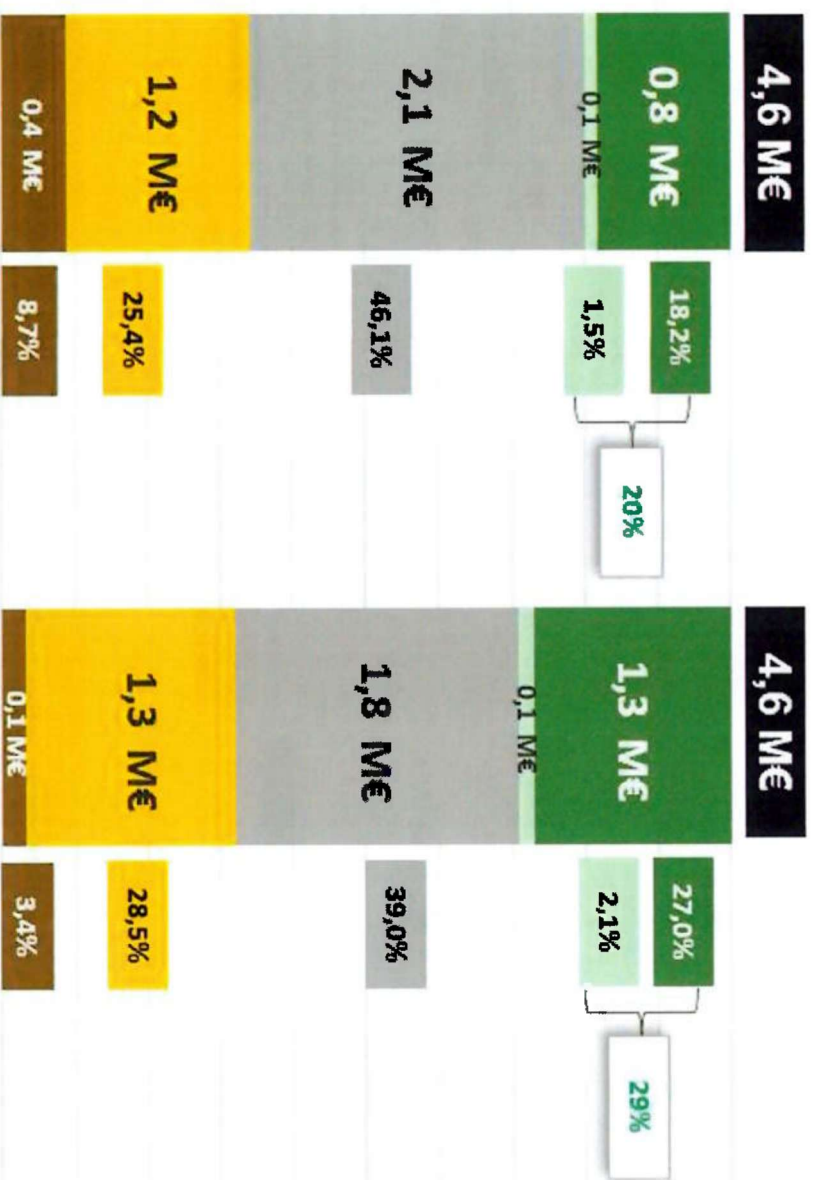
CHIFFRES CLÉS

CA 2025 : Fonctionnement et Investissement

Analyse climat du CA 2025



Dépenses de fonctionnement, volet Atténuation



Fonctionnement CA 2024

Fonctionnement CA 2025

TRES FAVORABLE

Achat d'électricité verte HV

L'augmentation est la conjonction de 2 facteurs : effet de facturation avec avantage de factures énergétiques payées en 2025, et d'autre part une légère augmentation du prix du kWh électrique.

NEUTRE

Maintenance, entretien
Contributions obligatoires des écoles privées
Opérations financières

INDEFINI

Subventions aux associations. Événementiel, culture

DEFAVORABLE

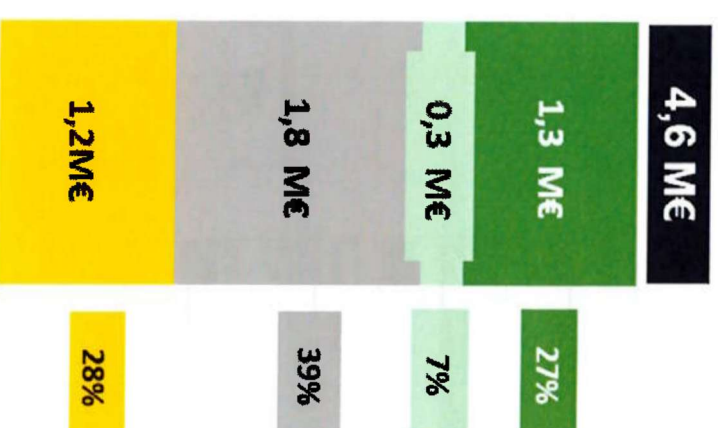
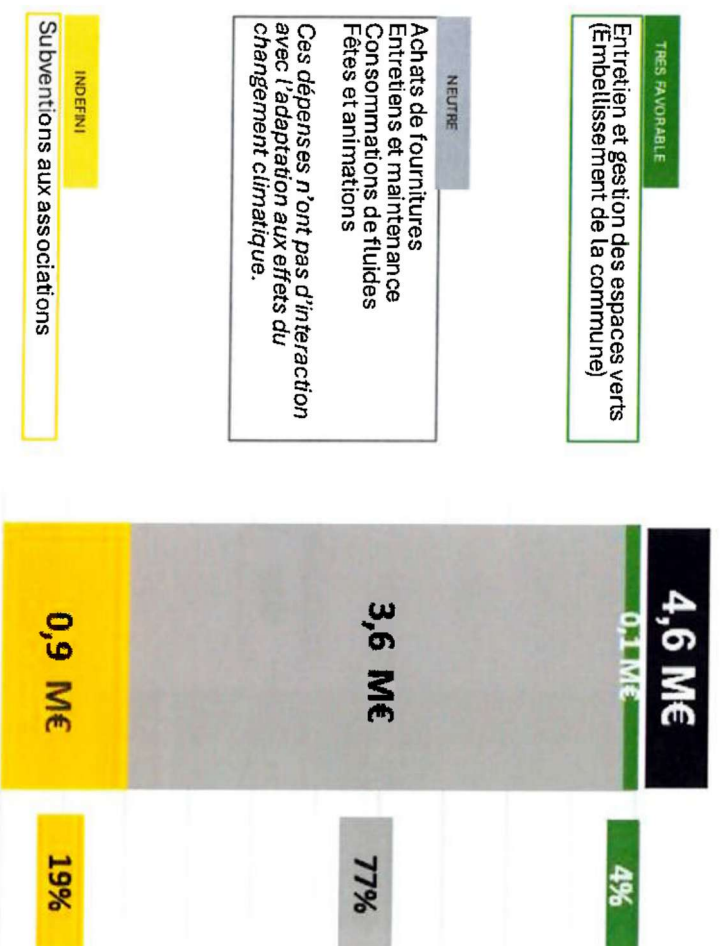
Baisse liée à une amélioration méthodologique issue du nouveau contrat. La part de gaz naturel dans la prestation de maintenance énergie (part P1 de ENGIE ENERGIE SERVICES) a été mieux évaluée qu'en 2024.

Ajouté à cela : même effet de facturation que l'électricité, mais dans l'autre sens.

Analyse climat du CA 2025

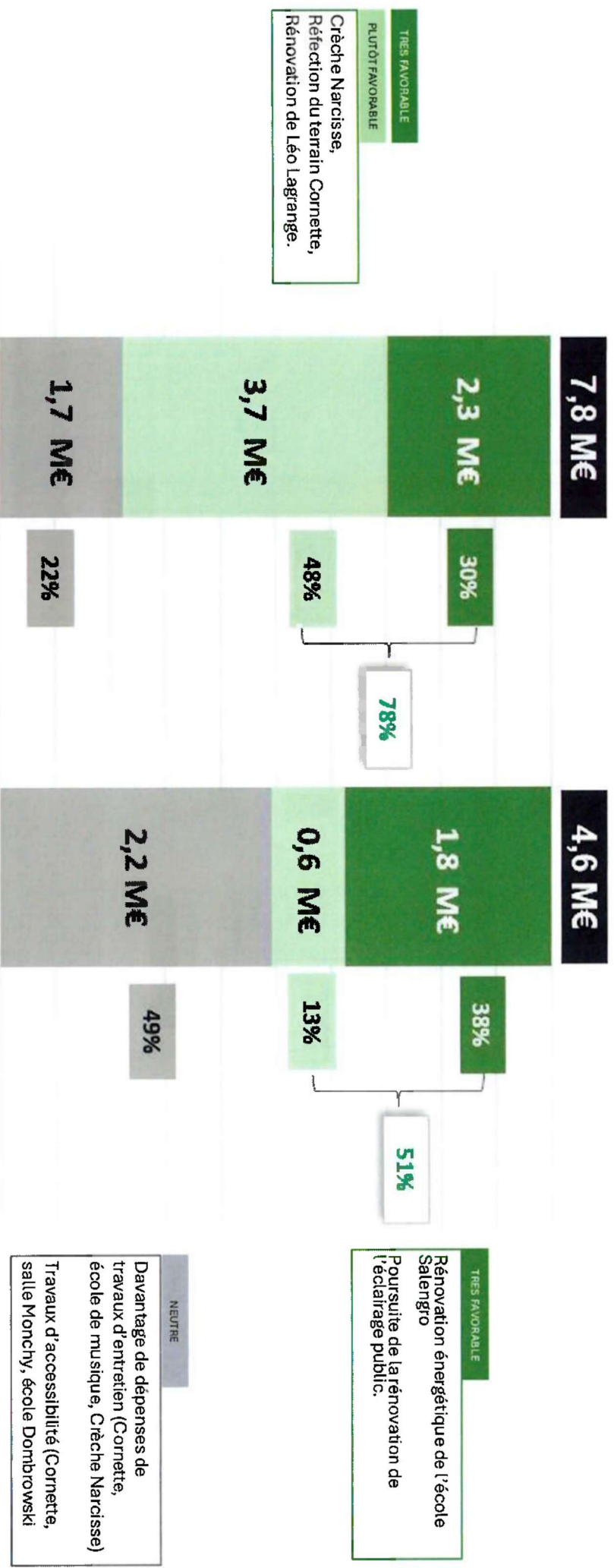


Dépenses de fonctionnement, volets Adaptation et Qualité de l'air



Analyse climat du CA 2025

Dépenses d'investissement, volet Atténuation

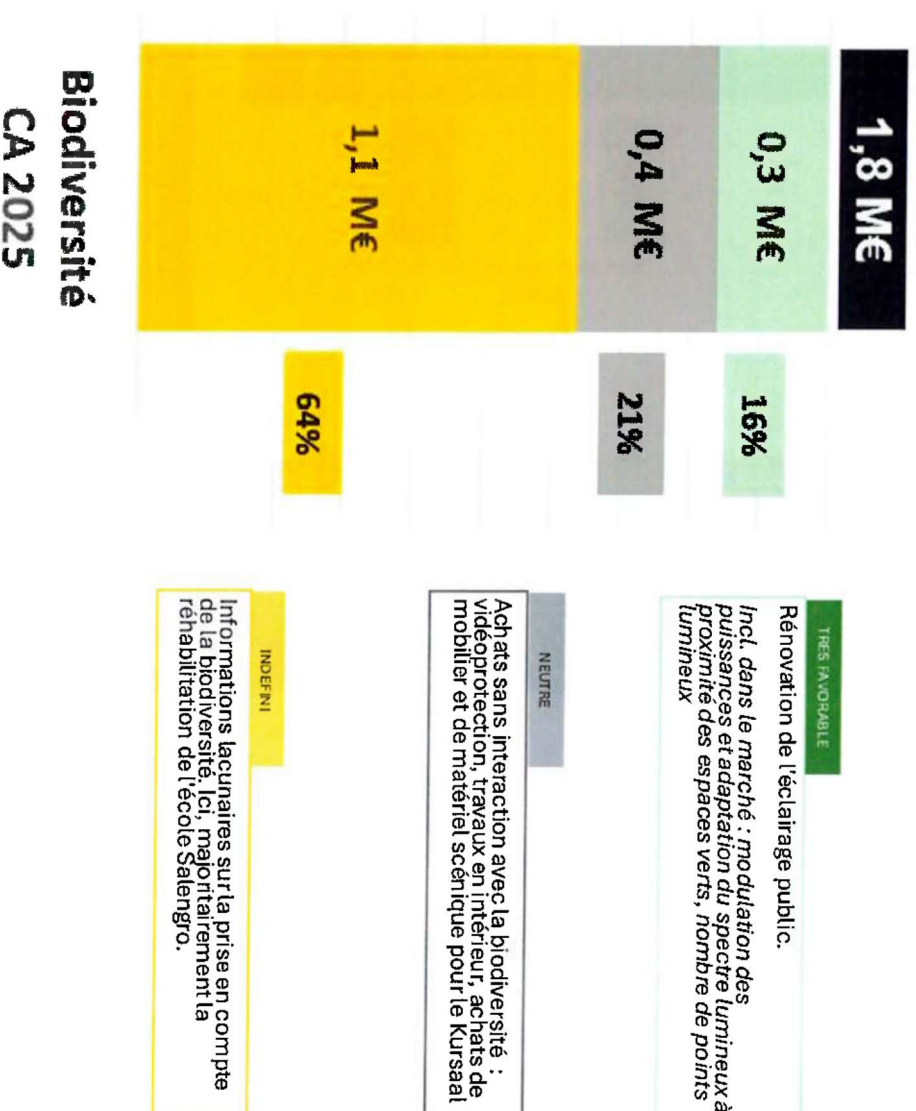


Investissement CA 2024

Investissement CA 2025

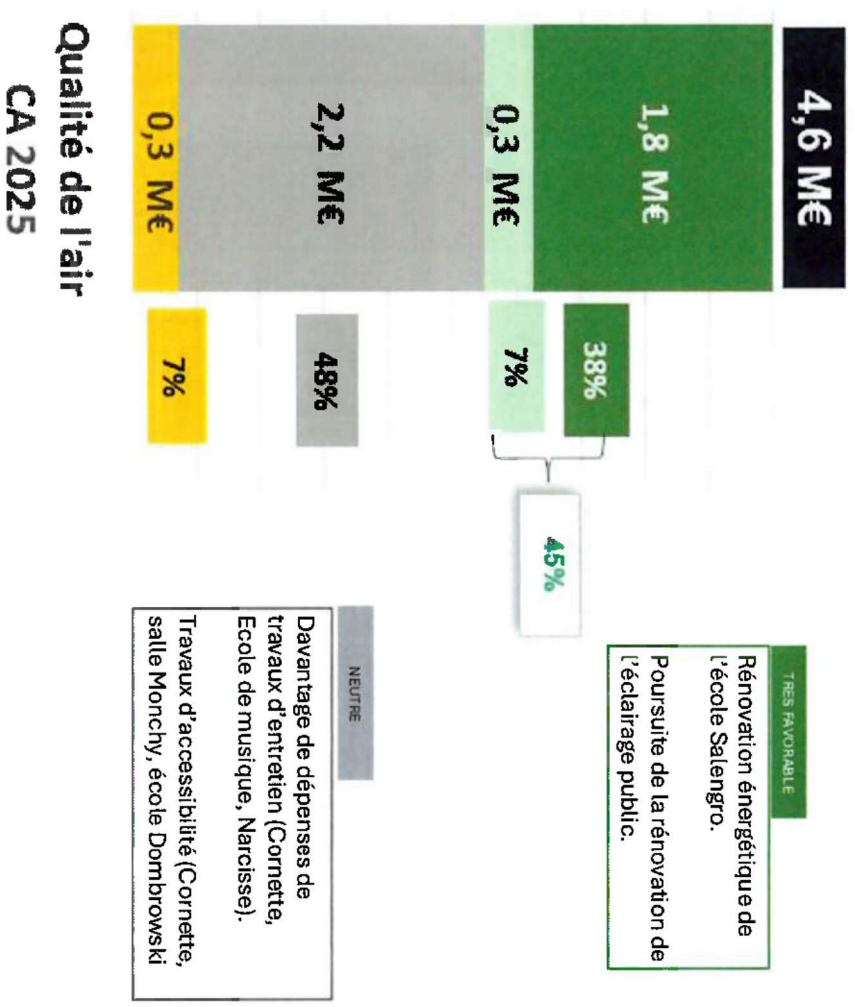
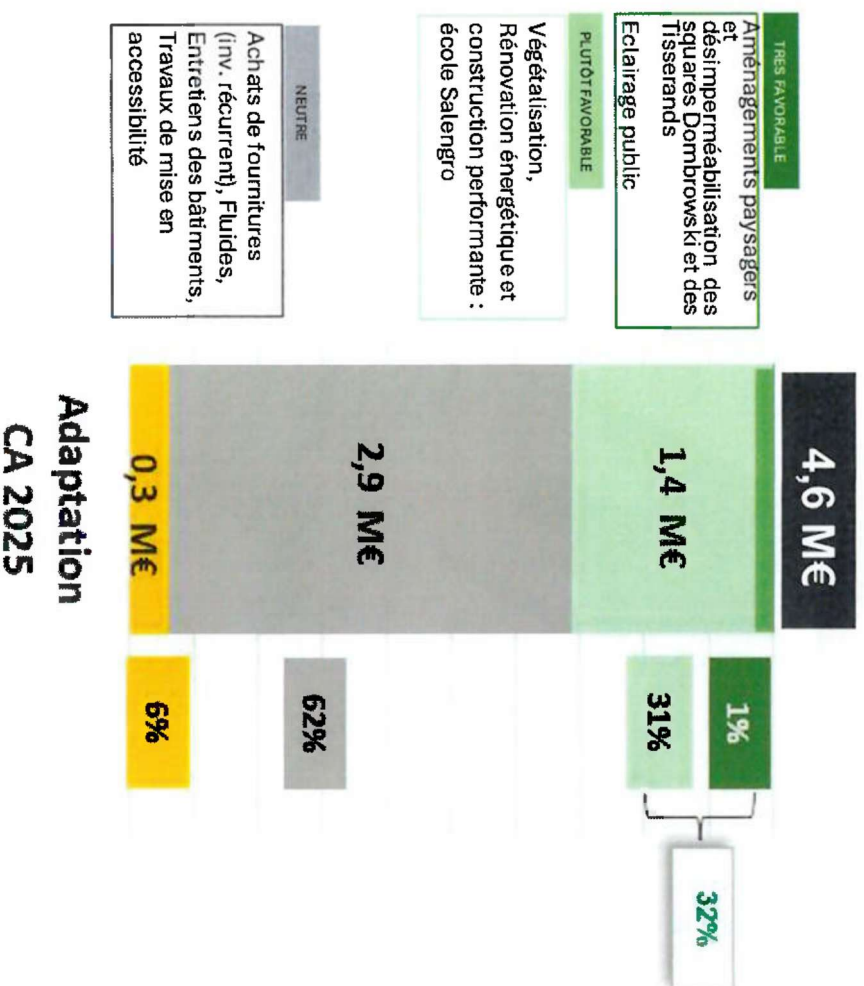
Analyse climat du CA 2025

Dépenses d'investissement, volet Biodiversité



Analyse climat du CA 2025

Dépenses d'investissement, volets Adaptation et Qualité de l'air



« Budget vert » : évolutions réglementaires

3 nouveaux axes à venir

Volets « gestion des **ressources en eau** », « transition vers une **économie circulaire**, gestion des déchets, prévention des risques technologiques » et « prévention et contrôle des **pollutions de l'air et des sols** » à venir, à partir du CA 2027

(décret du 16 juillet 2024)

